

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Prclamation : contact@mupras.com
Mise en charge : pec@mupras.com
adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19- 0038512

Optique *ND, 32 MG* Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *0440* Société : *RAM*

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : *AITKASS BOUJEMAN*

Date de naissance : *01-01-1944*

Adresse : *2, Rue Rler Méditerranée, Aïn Diab - CASABLANCA*

Tél. : *0663058589* Total des frais engagés : *627,30 Dhs*

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : *29/05/2020*

Nom et prénom du malade : *AITKASS BOUJEMAN* Age : *76*

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *H.F.T.A*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *29/05/2020* Signature : *LAGA*

Signature de l'adhérent(e) : *LAGA*

Le : *29/05/2020*

Signature : *LAGUEIL*

Date : *18 AOUT 2020*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/05/2020	CG	0		 Docteur Tagouad 21, Av Lahcen Taguad Tel.: 0522 22 22 77 Fax: 0522 22 17 90 Email: tagouad@hotmail.com

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE RAIS OMAR RAIS Docteur en Pharmacie Rue de la Mer Baltique Mn Djah Casablanca Tel et Fax: 022/9...0...	29/05/2020	627,00

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

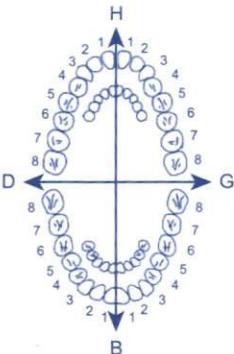
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'OC

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX  MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 B 35533411 11433553			
	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 B 35533411 11433553			
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L...

CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO VASCULAIRES

139,20
TAGMOUTI Fouad

STE DES MALADIES
ET DES VAISSEAUX

Faculté de Médecine de Lyon
Française et Européenne de Cardiologie

Rendez-vous

الدكتور التكموتي فؤاد
اختصاصي في أمراض القلب والشرايين
خريج كلية الطب بليون
عضو الجمعية الفرنسية والأوروبية لأمراض القلب
بالموعد

Casablanca, le

29/5/2020.

139,20

139,20

118001 181933
MAPHAR
Km 10, Route Côtierre 111,
Q/Zenata Ain sebaa Casablanca
Odrirk 2mg gelule b28 mv
P.P.V : 69,90 DH

118001 181933
MAPHAR
Km 10, Route Côtierre 111,
Q/Zenata Ain sebaa Casablanca
Odrirk 2mg gelule b28 mv
P.P.V : 69,90 DH
627,30

118001 181933
MAPHAR
Km 10, Route Côtierre 111,
Q/Zenata Ain sebaa Casablanca
Odrirk 2mg gelule b28 mv
P.P.V : 69,90 DH

Ait Kass. Boujemaa -

139,20
23

- Difren 300
69,90
- Odrirk 2

1 cp
sep



- Redhip 200 1 cp /

PHARMACIE
Docteur OMAR RAOUFI
Rue de la Mer Baltique
Casablanca
21, Avenue Lahcen Ouidder - Casablanca
Tél. : 0522.22.20.91 / 0522.26.75.14
Email : tagfouad@hotmail.com

Choj

21, Avenue Lahcen Ouidder Résidence Germaine 3 - Casablanca

Tél.: C. 0522.22.20.91 / 0522.26.75.14 - Fax.: 0522.27.75.90 - Email : tagfouad@hotmail.com